

## Note de service

**De : Sylvain Charbonneau, Vice-recteur à la recherche**

**Aux : Membres de la communauté universitaire de recherche de l'Université d'Ottawa**

**Objet : Personnel de recherche durant la pandémie de la COVID-19**

**Date: 30 Avril 2020**

Depuis la note de service initiale envoyée le mois dernier qui couvrait la période allant jusqu'au 30 avril 2020, de nombreuses activités ont eu lieu: nous avons effectivement réduit l'activité de recherche de l'Université d'Ottawa à la recherche critique ou dont la période de recherche est sensible; Les trois organismes (CRSNG et IRSC) ont fait preuve d'une souplesse qui était grandement requise, grâce à des prolongations des dates de fin des subventions; le gouvernement fédéral a fourni un financement ciblé pour soutenir les étudiants et les stagiaires. Comme la distance physique commence à fonctionner, nous lançons maintenant avec beaucoup de prudence notre planification de redémarrage de la recherche. Cette note décrit les procédures que les chercheurs doivent suivre à l'égard de leur personnel de recherche, des boursiers postdoctoraux et des étudiants, dans le contexte de la pandémie COVID-19.

**Les mesures décrites ci-dessous couvrent la période allant jusqu'au 30 juin 2020 inclusivement.**

Annonces du gouvernement fédéral

Le 21 avril 2020, les trois organismes ont publié le [message](#) ci-dessous :

Les trois organismes (IRSC, CRSNG et le CRSH) comprennent que certaines activités de recherche qui étaient prévues ne peuvent pas être réalisées en raison de la fermeture des établissements de recherche, qui oblige la majorité des gens à travailler à distance, s'il est même possible pour eux de travailler. Ils considèrent donc que l'admissibilité des membres des équipes de recherche à une rémunération à même les fonds de subvention demeure valide dans le contexte actuel (et que ces personnes devraient continuer d'être rémunérées).

Le 22 avril 2020, le Premier ministre Justin Trudeau a publié le [message](#) suivant :

Les étudiants de niveau postsecondaire ressentent les impacts économiques de la COVID-19. Beaucoup d'entre eux se préparaient à commencer un emploi d'été au mois de mai et s'inquiètent maintenant de leur capacité de payer leur loyer et d'assumer leurs frais de subsistance de base. Pour ce qui est des nouveaux diplômés, plusieurs ont de la difficulté à se trouver un emploi valorisant. Ces jeunes sont à un point déterminant de leur vie, et nous devons faire tout notre possible pour leur offrir un avenir prometteur.

Le premier ministre Justin Trudeau a annoncé aujourd'hui des mesures de soutien globales de presque 9 milliards de dollars, destinées aux étudiants de niveau postsecondaire et aux nouveaux

diplômés. Ce plan les aidera à recevoir le soutien financier dont ils ont besoin cet été. Il les aidera aussi à poursuivre leurs études à l'automne, en plus d'aider beaucoup d'entre eux à acquérir les compétences nécessaires pour entreprendre leur carrière. Parmi ces mesures figurent notamment les suivantes:

- **La Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants, une mesure proposée qui aiderait les étudiants et les nouveaux diplômés qui ne sont pas admissibles à la Prestation canadienne d'urgence. Cette prestation fournirait 1 250 \$ par mois aux étudiants admissibles ou 1 750 \$ par mois aux étudiants admissibles ayant des personnes à charge ou un handicap. Cette prestation serait disponible du mois de mai jusqu'au mois d'août 2020.**
- La nouvelle Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant, qui aidera les étudiants à acquérir de l'expérience et des compétences précieuses en prêtant main-forte à leur communauté durant la pandémie de COVID-19. Dans le cadre de la nouvelle Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant, ceux qui choisiront d'aider notre pays et leur communauté recevront jusqu'à 5 000 \$ pour leurs études à l'automne.

Le gouvernement du Canada compte également élargir le programme fédéral actuel visant l'emploi, le développement et la jeunesse. Cela créera notamment jusqu'à 116 000 emplois et stages cet été et au cours des prochains mois, afin d'aider les étudiants à trouver un emploi et à acquérir des compétences précieuses. De plus, pour aider les étudiants à continuer leurs études à l'automne, le gouvernement va mettre en place les mesures suivantes :

- Doubler les Bourses d'études canadiennes pour tous les étudiants admissibles en 2020-2021, jusqu'à un montant de 6 000 \$ pour ceux qui étudient à temps plein et jusqu'à 3 600 \$ pour ceux qui étudient à temps partiel. Les bourses destinées aux étudiants ayant des personnes à charge et aux étudiants ayant une incapacité permanente seront également doublées.
- Élargir l'admissibilité à l'aide financière pour les étudiants en éliminant les contributions attendues des étudiants et des conjoints d'étudiants en 2020-2021. Cela va permettre d'atténuer le fait que beaucoup d'étudiants et de familles auront de la difficulté à épargner pour payer leurs droits de scolarité cette année.
- Bonifier le Programme de prêts d'études canadiens en augmentant le montant hebdomadaire maximal pouvant être offert aux étudiants en 2020-2021. Ce montant passera de 210 \$ à 350 \$.
- Augmenter l'aide actuelle fondée sur les distinctions et destinée aux étudiants des Premières Nations, Inuits et de la Nation métisse qui poursuivent des études postsecondaires en accordant 75,2 millions de dollars de plus en 2020-2021.
- **Prolonger les bourses d'études supérieures en recherche et les bourses postdoctorales du gouvernement fédéral qui arrivent à échéance, et augmenter les subventions fédérales de recherche afin d'appuyer les étudiants et les boursiers de recherche postdoctorale. Le gouvernement va remettre 291,6 millions de dollars aux conseils subventionnaires fédéraux. De plus, le gouvernement compte améliorer les opportunités**

## **d'emploi pour les étudiants de troisième cycle et les détenteurs d'une bourse de recherche postdoctorale par l'entremise du Centre national de recherches du Canada.**

Ces programmes contribueront non seulement à ce que davantage d'étudiants obtiennent le soutien financier dont ils ont besoin, mais aussi à ce qu'ils aient les opportunités et l'expérience sur lesquels un grand nombre d'entre eux comptaient.

Le gouvernement continuera à surveiller et à réagir aux impacts de la COVID-19 sur la santé, ainsi qu'à ses répercussions sociales et économiques. Nous sommes prêts à prendre d'autres mesures, s'il y a lieu, pour stabiliser l'économie et limiter les effets de la pandémie sur les Canadiens.

Le 23 avril 2020, les trois organismes ont fourni des détails supplémentaires ci-dessous, en suivi au communiqué de presse du gouvernement :

- **291,6 millions de dollars pour soutenir jusqu'à 40 000 étudiants chercheurs et boursiers postdoctoraux par le biais des conseils subventionnaires fédéraux. Le financement viserait à soutenir une prolongation d'un semestre pour les étudiants admissibles dont les bourses ou bourses de recherche se terminent entre mars et août 2020 et qui ont l'intention de poursuivre leurs études. Il offrirait également une prolongation de trois mois du financement aux titulaires de subventions de recherche fédérales pour soutenir les stagiaires et le personnel admissibles payés par ces bourses. Ces extensions ne peuvent pas être combinées avec d'autres soutiens du revenu.**

### **Prestation canadienne d'urgence pour étudiants**

**Pour les étudiants de niveau postsecondaire et les diplômés récents qui ne sont pas admissibles à la prestation canadienne d'intervention d'urgence ou à l'assurance-emploi, mais qui sont incapables de trouver un emploi à temps plein ou sont incapables de travailler en raison de la COVID-19, le gouvernement propose d'introduire la Prestation canadienne d'urgence pour étudiants. Cette dernière fournirait 1250 \$ par mois pour les étudiants admissibles de mai à août 2020, et 1750 \$ pour les étudiants avec personnes à charge et ceux ayant une incapacité permanente.**

**Cette nouvelle subvention fournirait un soutien du revenu aux étudiants de niveau postsecondaire qui éprouveront des difficultés financières au cours de l'été en raison de la COVID-19. Ce programme sera administré par l'ARC et plus de détails seront communiqués.**

À la lumière des annonces ci-dessus, le vice-recteur à la recherche fournit les lignes directrices suivantes et confirme la disponibilité de son bureau par le biais du Service de gestion de la recherche pour aider les chercheuses et les chercheurs à puiser dans ces fonds :

#### **1. Règlement 47 - Personnel (techniciens, associés de recherche, etc.)**

Quelle que soit leur situation de travail (qu'ils puissent travailler pleinement, partiellement ou pas du tout), les employés régis par le règlement 47 continueront de recevoir leur salaire

régulier jusqu'au 30 juin 2020 ou jusqu'à la date de fin de leur contrat, selon la première éventualité. La rémunération de l'employé continuera d'être versée par le biais du compte de recherche courant.

Tous les contrats, d'une durée d'un an ou plus, qui se terminent avant le 30 juin 2020 et pour lesquels les employés n'ont pas reçu leur avis de fin de contrat doivent être prolongés au moins jusqu'au 30 juin 2020, financés par le compte courant de recherche.

Tous les contrats, déjà en cours de renouvellement, y compris la confirmation verbale du renouvellement du chercheur à l'employé, seront traités pour la durée de l'engagement et le processus de renouvellement habituel devra être suivi.

## 2. SFCP 2626 (Assistants de recherche)

Conformément à l'approche de l'Université pour les employés de la section locale 2626 du SFCP rémunérés à même les fonds de fonctionnement, les assistants de recherche (AR) financés par les comptes de recherche seront payés jusqu'à la fin de leur contrat. Leurs tâches peuvent être modifiées en discussion avec leur superviseur, mais ils continueront d'être rémunérés (via le compte de recherche actuel).

## 3. Boursiers postdoctoraux (PDF)

Pour les boursiers postdoctoraux, les chercheurs devraient continuer à honorer leurs contrats quelle que soit la situation de travail des boursiers postdoctoraux.

## 4. Bourses de recherche (formulaire B) - avec ou sans obligation

Les bourses de recherche des étudiants seront honorées et financées par le biais du compte de recherche actuel.

Ce sont des moments historiques et incertains pour nous tous, et nous demandons que les chercheurs soient attentifs, maintiennent des communications fréquentes et restent disponibles pour soutenir leurs employés, étudiants et stagiaires pendant la supervision à distance et le télétravail. Merci pour votre collaboration continue.

Pour toute question, veuillez communiquer avec :

Ressources humaines : Melanie Miles ([melanie.miles@uottawa.ca](mailto:melanie.miles@uottawa.ca))

Service de gestion de la recherche : Paul Bélanger ([Paul.Belanger@uottawa.ca](mailto:Paul.Belanger@uottawa.ca))

## Memo

**From: Sylvain Charbonneau, Vice-President, Research**

**To: Members of the University of Ottawa Research Community**

**Subject: Research Personnel During COVID-19 Pandemic**

**Date: April 30, 2020**

Since the initial memo sent last month covering the period up to April 30, 2020, many activities have taken place: we have effectively scaled down uOttawa research activity to critical or time-sensitive research; Tri-agencies (NSERC and CIHR) have provided much-needed flexibility through funded extensions of grants; the federal government has provided targeted funding to support students and trainees. As physical distancing is starting to work, we are now cautiously launching our research restart planning. This memo outlines the procedures that researchers are required to follow with respect to their research staff, Postdoctoral Fellows, and students, in the context of the COVID-19 pandemic.

**The measures outlined below cover the period up to and including June 30, 2020.**

Federal Government Announcements

On April 21, 2020, the Tri-Agencies published the [message](#) below:

The agencies (CIHR, NSERC and SSHRC) understand that not all planned research activities are possible as research institutions are closed requiring that the majority of people work remotely, if they are able to work at all. The agencies consider that continuing to pay any members of the research team, eligible to be paid from an agency grant, is an eligible expense in the context of COVID-19 (and that these individuals should continue to be paid).

On April 22, 2020, the Prime Minister Justin Trudeau released the following [news](#):

Post-secondary students are feeling the economic impacts of COVID-19. Many students were preparing to start a summer job in May, and are now worried about how to pay rent and cover basic living expenses, while recent graduates are struggling to find meaningful work. This is a critical point in their lives, and we must do everything possible to support their future.

The Prime Minister, Justin Trudeau, today announced comprehensive support of nearly \$9 billion for post-secondary students and recent graduates. This plan will help provide the financial support they need this summer, help them continue their studies in the fall, and help many get the experience they need to start their careers. These measures include launching:

- **the proposed Canada Emergency Student Benefit, which would provide support to students and new graduates who are not eligible for the Canada Emergency Response Benefit. This benefit would provide \$1,250 per month for eligible students or \$1,750 per**

**month for eligible students with dependents or disabilities. The benefit would be available from May to August 2020.**

- the new Canada Student Service Grant, which will help students gain valuable work experience and skills while they help their communities during the COVID-19 pandemic. For students who choose to do national service and serve their communities, the new Canada Student Service Grant will provide up to \$5,000 for their education in the fall.

The Government of Canada will expand existing federal employment, skills development, and youth programming to create up to 116,000 jobs, placements, and other training opportunities to help students find employment and develop valuable skills this summer and over the coming months. In addition, to help students continue their studies in the fall, the government will:

- double the Canada Student Grants for all eligible full-time students to up to \$6,000 and up to \$3,600 for part-time students in 2020-21. The Canada Student Grants for Students with Permanent Disabilities and Students with Dependents would also be doubled.
- broaden eligibility for student financial assistance by removing the expected student's and spouse's contributions in 2020-21, in recognition that many students and families will struggle to save for school this year.
- enhance the Canada Student Loans Program by raising the maximum weekly amount that can be provided to a student in 2020-21 from \$210 to \$350.
- increase existing distinctions-based support for First Nations, Inuit, and Métis Nation students pursuing post-secondary education by providing an additional \$75.2 million in 2020-21.
- **extend expiring federal graduate research scholarships and postdoctoral fellowships, and supplement existing federal research grants, to support students and post-doctoral fellows, by providing \$291.6 million to the federal granting councils. In addition, the government intends to enhance work opportunities for graduate students and post-doctoral fellows through the National Research Council of Canada.**

Taken together, these programs will not only help ensure more students get the financial support they need, but the opportunities and experience many students were counting on.

The government will continue to monitor and respond to the health, social, and economic impacts of COVID-19. We are ready to take additional actions as needed to stabilize the economy and mitigate the impacts of the pandemic on Canadians.

On April 23, 2020, the Tri-Agencies provided the additional details below, as a follow-up to the government press release:

- **\$291.6 million to support up to 40,000 student researchers and post-doctoral fellows through the federal granting councils. Funding would support a one-semester extension for eligible students whose research scholarships or fellowships end between March and August 2020 and who intend to continue their studies. It would also provide a 3-month extension in funding for holders of federal research grants to support eligible trainees**

**and staff paid out of these awards. These extensions cannot be combined with other income supports**

### **Canada Emergency Student Benefit**

**For post-secondary students and recent graduates who are ineligible for the Canada Emergency Response Benefit or for Employment Insurance, but who are unable to find full-time employment or are unable to work due to COVID-19, the government proposes to introduce the Canada Emergency Student Benefit (CESB). The CESB would provide \$1,250 per month for eligible students from May through August 2020, and \$1,750 for students with dependents and those with permanent disabilities.**

This new grant would provide income support to post-secondary students who will experience financial hardship over the Summer due to COVID-19. The CESB will be delivered by CRA and more details will be communicated.

In light of these announcements, above, the Vice-President, Research provides the following guidelines and confirms the availability of his office through Research Management Services to help researchers tap into these funds:

1. Policy 47 Staff (technicians, research associates, etc.)

Regardless of their work situation (whether they can work fully, partially or not at all), employees governed by Policy 47 will continue to receive their regular pay until June 30, 2020 or the end date of their contract, whichever comes first. The employee's compensation will continue to be paid through the current research account.

All contracts, one year or more in duration, that are terminating before June 30, 2020 and for which employees have not received their end of contract notice are to be extended at least until June 30, 2020, funded through the current research account.

All contracts, already in the process of renewal, including verbal confirmation of renewal from the researcher to the employee, will be processed for the duration of the commitment and the usual renewal process should be followed.

2. CUPE 2626 (Research Assistants)

In keeping with the University's approach for CUPE2626 employees paid from operating funds, research assistants (RA) funded through research accounts will be paid until the end of their contracts. Their tasks may be altered in discussion with their employment supervisor, but they will continue to be paid (through the current research account).

3. Postdoctoral Fellows (PDF)

For postdoctoral Fellows, professors should continue to honour their contracts regardless of the work situation.

4. Research Bursaries (Form-B) – with or without obligation

Students' research bursaries will be honoured, funded through the current research account.

These are extraordinary and uncertain times for all of us, and we request that researchers be attentive, maintain frequent communications and remain available to support their employees, students and trainees during remote supervision and working from home. Thank you for your ongoing collaboration.

For questions, please contact:

Human Resources: Melanie Miles ([melanie.miles@uottawa.ca](mailto:melanie.miles@uottawa.ca))

Research Management Services : Paul Bélanger ([Paul.Belanger@uottawa.ca](mailto:Paul.Belanger@uottawa.ca))